



Association pour l'Information et la Recherche
sur les Equipements de Sports et de Loisirs

Bulletin
d'adhésion
2012

Pour mieux vous connaître et communiquer simplement,
merci de remplir ces quelques lignes

Nom de l'organisme (ou de la personne physique pour les particuliers)

Adresse complète

Code Postal

Ville

Tél

Fax

E.mail

Site Web

Pour les organismes : coordonnées du représentant au sein de Aires

(interlocuteur privilégié et destinataire des correspondances de Aires)

Nom

Prénom

Fonction

Tél

E.mail

Les domaines de compétences de votre organisme

(ou vos propres compétences pour les particuliers) *

* Dans le cas où vous disposez d'un document de présentation (CV pour les particuliers), merci de bien vouloir le joindre à ce bulletin d'adhésion.



Association pour l'Information et la Recherche
sur les Equipements de Sports et de Loisirs

Barème des cotisations 2012 en euros

<input type="checkbox"/> Administration, université, établissement public	415
<input type="checkbox"/> Département, région, ville, agglo de + 100 000 habs	430
<input type="checkbox"/> Ville ou agglo de 40 000 à 100 000 habs.	335
<input type="checkbox"/> Ville ou agglo de 10 000 à 40 000 habs.	290
<input type="checkbox"/> Ville ou agglo de - 10 000 habs.	230
<input type="checkbox"/> Fédérations et asso. Sportives	230
<input type="checkbox"/> Professions libérales, SCP (architectes, ingénieurs, avocats)	230
<input type="checkbox"/> Soc. commerciale, SEM	570
<input type="checkbox"/> Syndicat professionnel, asso. d'entreprises, fédération professionnelle	900
<input type="checkbox"/> Adhésion individuelle	125

Bulletin à retourner à AIRES

109, rue du Faubourg St Honoré • 75008 PARIS
Tél : (33) 1 44 70 79 13 • Fax : (33) 1 44 70 77 91
E-mail : contact@aires.asso.fr • Web : www.aires.asso.fr

et accompagné de votre règlement par chèque
 de votre bon de commande administratif pour les collectivités

**Je demande mon adhésion à Aires pour 2012 et m'acquitte
de ma cotisation annuelle conformément au barème ci-contre.**

Fait à _____ **le** _____

Cachet / signature

Conformément à l'article 5 des statuts de l'association, l'adhésion est soumise au règlement d'une cotisation annuelle et, pour la première fois, à la confirmation du Conseil d'Administration. Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : Aires, 109 rue du faubourg Saint-Honoré 75008 Paris - 109 rue du faubourg Saint-Honoré 75008 Paris.